

LES ESPÈCES ÉTHIOPIENNES  
DU GENRE *DICAMPTUS*  
[HYM. ICHNEUMONIDAE, OPHIONINAE,  
*ENICOSPILINI*]

PAR

ALEX DELOBEL

L'espèce *Dicamptus giganteus*, décrite de Java en 1905 par SZEPLIGETI, constitue le type du genre *Dicamptus* SZEPLIGETI, appartenant à la tribu des *Enicospilini*; ses caractéristiques, selon la description originale, sont les suivantes : « Ocelles gros. Cellule discoïdale pourvue de taches, nervure cubitale non brisée. A sa base, la nervure radiale est épaissie et sinuée, en forme de vague (comme chez *Allocamptus*, THOMSON). Deuxième abscisse de la nervure radiale recourbée, nervure parallèle située assez haut dans l'aile, nervellus très profondément brisé. Ongles pourvus d'un peigne. Abdomen comprimé, le second segment plus long que le premier ».

Il est donc clair que ce genre fut créé par SZEPLIGETI pour des *Ophioninae* présentant toutes les caractéristiques des *Allocamptus* et possédant par ailleurs une ou plusieurs taches cornées alaires. En 1912, MORLEY traite *Dicamptus* comme un sous-genre de *Allocamptus*, cependant que CUSHMAN, en 1947, met les deux genres en synonymie avec *Enicospilus* STEPHENS. Enfin, TOWNES, en 1971, donne une définition précise du genre *Dicamptus* en regroupant un certain nombre d'espèces autrefois classées par différents auteurs dans les genres *Allocamptus* FÖRSTER, *Amesospilus* ENDERLEIN, *Dicamptus*, *Enicospilus* STEPHENS et *Orientospilus* MORLEY.

Selon TOWNES, les deux genres étroitement apparentés *Dicamptus* et *Enicospilus* se distinguent des autres *Ophioninae* par un ensemble de caractères qui permettent de les situer à l'intérieur de la sous-famille : carènes prépectale et postpectale entières ; existence d'un seul peigne à l'éperon tibial des pattes antérieures ; absence d'aire distincte à la base du deuxième segment abdominal ; clypeus à apex dirigé en général vers l'intérieur ; palpes maxillaires de 5 articles, labiaux de 4 ; carène occipitale complète ; absence de ramulus à l'aile antérieure ; stigma large, bien défini. Un certain nombre de caractères morphologiques semblent plus particulièrement typiques des *Dicamptus*, sans toutefois être absolument constants ni exactement limités au genre : mandibules larges, jamais tordues sur elles-mêmes ; joues en général plus longues que chez *Enicospilus* ; radiale naissant du stigma loin de la base de celui-ci, fortement sinuée.

O. R. S. T. O. M. Fonds Documentaire

N° : B

Cote : ~~8098~~ Ent. Agr.

Le genre *Dicamptus* apparaît ainsi comme un ensemble relativement peu homogène d'espèces qui sont cependant toutes nettement caractérisées par la largeur de leurs mandibules (quoique celles-ci soient de forme variable, tout comme chez *Enicospilus*) et placées au voisinage immédiat du genre *Enicospilus* en raison de la présence d'une ou plusieurs taches cornées dans le miroir de la cellule discoïdo-cubitale.

On ne connaît actuellement que 22 espèces, dont 11 sont cantonnées à la région indo-malaise et Est-paléarctique. La région éthiopienne, quant à elle, ne compte que 11 espèces; nous donnons ici la description de 7 espèces nouvelles, dont 2 appartiennent à la faune malgache, où le genre est nouveau. La majorité des spécimens provenant de Madagascar fait partie de l'important matériel récolté par *André Seyrig* entre 1929 et 1940, partiellement classé par lui et resté *in litteris* depuis lors. Tous ces Insectes sont conservés dans les Collections du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris. D'autre part, H. K. TOWNES a bien voulu nous confier l'étude d'une importante série de *Dicamptus* africains et malgaches provenant de sa collection personnelle, à Ann Arbor, Michigan.

En plus des caractères habituellement utilisés chez les *Enicospilini* pour la définition des espèces, nous avons cherché à tirer parti d'autres particularités morphologiques, spécialement au niveau des genitalia mâles. A l'intérieur de la tribu, la forme des paramères du mâle exprime à la fois une forte stabilité intergénérique et une grande variabilité interspécifique et n'est donc guère utilisable; en revanche, l'aspect du cuspis (un des lobes terminaux, avec le digitus, de la volsella) semble être utilisable à l'échelon du genre, mais il est trop variable pour posséder une valeur spécifique. La forme du sternite sous-génital a été utilisé pour la définition des quatre espèces malgaches; il semble en particulier que la longueur et la forme du processus basal puissent être examinées avec profit.

En ce qui concerne la coloration, en raison des nombreuses variations observées, et qui paraissent le plus souvent liées à l'origine géographique des spécimens, il est difficile de donner des indications absolues; il nous paraît beaucoup plus rationnel d'exprimer des rapports de coloration entre les différentes parties du corps. On dira par exemple que, chez telle espèce, l'extrémité abdominale est plus sombre que les urites basaux, cette différence pouvant se traduire, chez les individus les plus vivement colorés, par un noir profond, tandis que chez les individus aux teintes plus ternes, l'extrémité abdominale sera seulement d'un ocre un peu plus soutenu. Il semble, à cet égard, que les espèces malgaches soient, d'une manière générale, beaucoup moins vivement colorées (et donc plus uniformément ocre) que les espèces continentales; les cas de *D. pellucidus* et *D. pulchellus*, répandues à la fois dans la Grande Ile et sur le continent, sont des exemples significatifs de cette particularité.

Il faut ici regretter que les données concernant la biologie des différents *Dicamptus* soient extrêmement succinctes, puisqu'une seule des 22 espèces du genre a pu être obtenue par élevage de son hôte; TOWNES, dans son Catalogue des Ichneumonides Indo-australiens, donne en effet

pour le *D. nigropictus* de Chine et du Japon les hôtes suivants : « larve de Saturnide », « *Eupterote* sp. », « *Dendrolinus spectabilis* » et *Dendrolinus punctatus* ». En ce qui concerne la faune éthiopienne, aucune donnée n'est actuellement disponible.

Je remercie très sincèrement Mlle S. KELNER-PILLAULT, Chef du Service des Hyménoptères au Laboratoire d'Entomologie du Muséum national d'Histoire naturelle, qui m'a généreusement accordé toutes les facilités nécessaires pour mener à bien ce travail; je tiens également à remercier le Docteur H. K. TOWNES, de l'American Entomological Institute, d'avoir bien voulu me confier l'étude de son important matériel éthiopien. Les types des *Dicamptus* se trouvant dans les collections des Musées de Londres, Le Cap et Pretoria m'ont été aimablement prêtés par MM. M. G. FITTON, A. J. HESSE et J. A. VAN REENEN, respectivement.

#### GENRE DICAMPTUS SZEPLIGETI

*Dicamptus* SZEPLIGETI, 1905. *Genera Insectorum*, 34 : 21, 28.

Type du genre : *Dicamptus giganteus* SZEPLIGETI.

Les espèces décrites ici entrent tout à fait dans le cadre de la définition de TOWNES, avec cependant les restrictions suivantes : les joues peuvent être aussi larges que les mandibules à leur base, et sont donc parfois beaucoup plus larges que ne l'indique TOWNES; de la même façon, la radiale naît, chez une des espèces malgaches (*D. betsileo*) très près de la base du stigma, à une distance à peu près égale à la largeur de celui-ci; la situation inverse se produit chez *D. pulchellus*, où cette distance est équivalente à trois fois la largeur du stigma.

Chez l'ensemble des espèces éthiopiennes, ainsi que chez un certain nombre d'espèces asiatiques, le système de taches alaires semble toujours dériver d'un type « complexe », affectant la forme d'un cor, avec ou sans tache centrale; par oblitération de la partie basale du fouet et disparition de la tache centrale, se différencient deux taches plus ou moins bien délimitées, dont la plus grande (tache basale) est souvent subtriangulaire, mais parfois arrondie, et la plus petite (tache distale) est plus ou moins évanescence. Le type de tache le plus « simplifié » est représenté par une tache unique (la tache basale), en forme de triangle isocèle dont le sommet serait émoussé et la base parallèle à la première abscisse de la nervure radiale; ce type ne se retrouve apparemment chez aucune espèce du genre *Enicospilus*.

On rencontre d'autre part deux types de mandibules assez distincts : la face externe de la mandibule est, tantôt fortement bombée, lisse et creusée d'un sillon oblique portant souvent une longue frange de soies (comme chez *Laticoleus* TOWNES), tantôt plane et fortement ponctuée, même à la base, donc d'un type voisin de celui qu'on rencontre chez certains *Enicospilus* STEPHENS.

On pourrait donc concevoir un éclatement du genre, fondé, soit sur la forme de la tache alaire, soit plutôt sur l'aspect de la mandibule, mais aucune de ces deux positions n'est satisfaisante, et le problème de la définition même du genre par rapport à *Enicospilus* reste posé dans les cas où les mandibules ont une conformation intermédiaire et où la tache alaire n'est pas du type qualifié plus haut de « simplifié ».

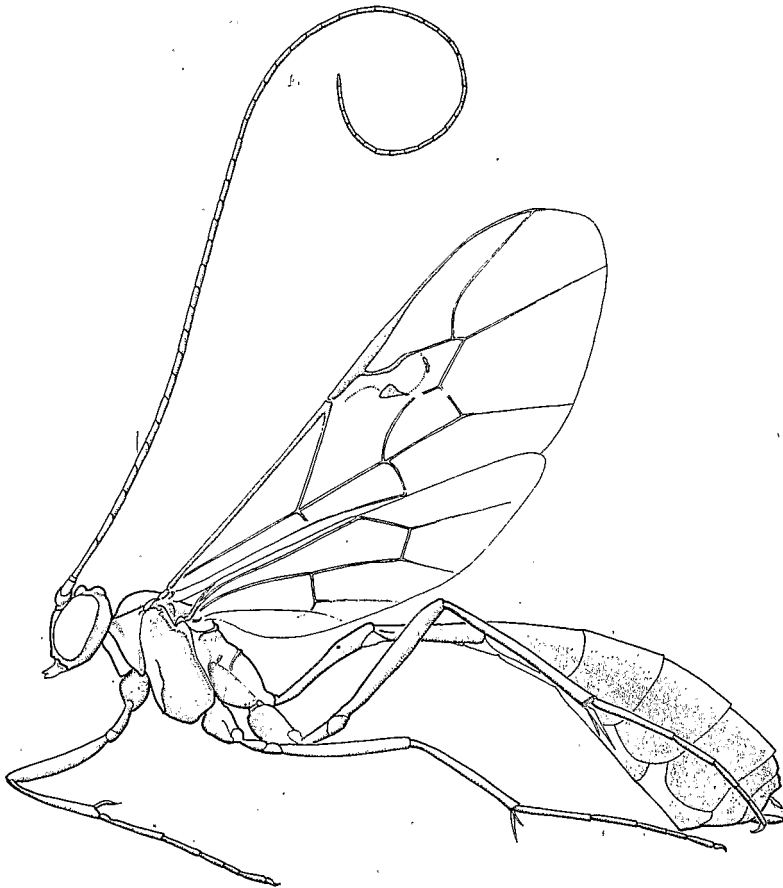


FIG. 1. — *Dicamptus pulchellus* MORLEY, habitus.

#### CLÉ DES ESPÈCES

1. Mandibules planes ou même concaves dans le sens de leur largeur, mates, ponctuées jusqu'à la base ..... 2
- Mandibules plus ou moins fortement bombées, lisses dans le tiers basal, luisantes, souvent pourvues d'une longue frange de soies ..... 4
2. Joue presque aussi large que la mandibule à sa base. Partie apicale du propodeum seulement chagrinée. Antennes longues, très minces. Petite espèce (aile antérieure de 10 mm) ..... *D. banqui*, sp. n.
- Joue mesurant seulement le quart de la largeur de base de la mandibule. Grandes espèces (ailes antérieure de 20 mm) ..... 3

3. Partie apicale du propodeum sub-alvéolée; carène transversale très marquée ..... *D. kelnerae*, sp. n.  
 — Partie apicale du propodeum simplement réticulée, carène transversale obsolète ..... *D. bantu*, sp. n.
4. Face très élargie, mesurant les trois-quarts de la hauteur de l'œil ou davantage; première abscisse de la nervure parallèle plus longue ou à peine plus courte que la seconde ..... 5  
 — Face plus étroite, mesurant moins de 0,6 fois la hauteur de l'œil; première abscisse de la nervure parallèle en général bien plus courte que la seconde ..... 6
5. Face finement ponctuée, luisante; angle externe de la cellule discoïdale aigu; nervure parallèle émise au niveau du quart supérieur du postnervulus ..... *D. crassellus*, MORLEY  
 — Face densément et grossièrement ponctuée; angle externe de la cellule discoïdale obtus; nervure parallèle émise au niveau des deux cinquièmes supérieurs du postnervulus ..... *D. kriechbaumeri*, DALLA TORRE
6. Angle inféro-externe de la cellule discoïdale droit ou légèrement obtus; antennes à peine plus longues que le corps; première abscisse de la nervure parallèle à peu près aussi longue que la seconde. Orbites marquées de jaune pâle; extrémité abdominale rembrunie.... *D. pellucidus*, KRIECHBAUMER  
 — Angle inféro-externe de la cellule discoïdale aigu ..... 7
7. Nervure discoïdale longue, plus ou moins distinctement sinuée; méso-pleures finement et densément striées en long, à ponctuation non discernable; première abscisse de la nervure parallèle beaucoup plus courte que la seconde; corps largement marqué de brun..... *D. shosa*, sp. n.  
 — Nervure discoïdale plus courte, non sinuée, en forme d'arc de cercle ..... 8
8. Nervure radiale naissant du stigma très près de sa base; tache basale de la cellule discoïdo-cubitale sub-ovale ..... *D. betsileo*, sp. n.  
 — Nervure radiale naissant du stigma loin de sa base; tache basale de la cellule discoïdale subtriangulaire, plus ou moins nettement prolongée vers l'apex de l'aile par un fouet ..... 9
9. Ocelles contigus aux yeux; antennes très longues, mesurant 1,5 fois la longueur du corps; première abscisse de la nervure radiale faiblement sinuée ..... *D. seyrigi*, sp. n.  
 — Ocelles éloignés des yeux par 1/10 de leur diamètre; antennes plus courtes, mesurant environ 1,3 fois la longueur du corps; première abscisse de la nervure radiale fortement sinuée ..... 10
10. Tache basale entièrement chitinisée, subtriangulaire et prolongée par un court fouet; base de la cellule radiale sans épaissement corné....  
 ..... *D. pulchellus*, MORLEY.  
 — Tache basale faiblement chitinisée dans sa partie apicale; base de la cellule radiale pourvue d'un épaissement corné en forme d'arc de cercle ..... *D. townesi*, sp. n.

*Dicamptus kelnerae*, sp. n.

**Femelle** : coloration générale d'un ocre rouge assez sombre, l'abdomen progressivement assombri jusqu'à l'extrémité; ailes légèrement mais entièrement enfumées; nervures brunes, le para-stigma et la base du stigma ocre; une petite zone chitinisée brune à la base de la cellule radiale; stemmatium assombri.

— *Tête* : face et clypeus densément et fortement ponctués, mais de façon beaucoup plus régulière que chez *D. kriechbaumeri*, les points restant bien individualisés; sa largeur minimale vaut 0,6 fois la hauteur de l'œil; clypeus deux fois plus large que long, la distance qui sépare la fossette clypéale de l'œil équivalant à 0,22 fois la largeur de la face à ce niveau. Mandibules puissantes, pratiquement pas rétrécies, ponctuées dans leurs deux tiers basaux, une étroite marge au bord inférieur seule lisse. Espace oculo-mandibulaire mesurant le quart de la largeur de base de la mandibule. Tempes assez larges, mesurant 0,57 fois la longueur de l'œil en vue dorsale, nettement rétrécies en arc de cercle vers l'arrière. Antenne de plus de 62 articles.

— *Thorax* : l'angle postérieur du pronotum, qui couvre le stigmate prothoracique, est simple, unilobé; mesonotum alutacé, mat, surtout en arrière, et couvert de points nettement séparés; les notaules sont très nettement indiqués jusque sur le disque par deux bandes convergentes où les points sont confluent; fossette antescutellaire luisante, striée, son rebord antérieur abrupt; scutellum triangulaire, rétréci en arrière, fortement rebordé, brillant, à forte ponctuation. Mésopleures densément ponctuées, striées vers le bas, surtout au-dessus de l'insertion des coxas moyennes; métapleures réticulées vers l'apex; carène propodéale très aiguë, inclinée vers l'arrière; partie apicale du propodeum très grossièrement réticulée, presque alvéolée. Aux pattes antérieures, l'extrême apex de l'éperon tibial est pointu et glabre. A l'aile antérieure, la première abscisse de la nervure radiale n'est que faiblement sinuée; la cellule discoïdo-cubitale porte une seule tache cornée, en forme de triangle rectangle isocèle dont le bord antérieur est parallèle à la nervure costale; angle inféro-externe de la cellule discoïdale obtus ( $100^\circ$ ); postnervulus émettant la nervure parallèle à peine au-dessus de son milieu; première abscisse de la nervure parallèle nettement plus courte que la seconde ( $r = 0,85$ ).

— *Abdomen* : premier urite 1,15 fois plus long que le second; celui-ci porte de grandes thyridies, allongées en goutte d'eau, éloignées du bord du tergite par environ la moitié de leur plus grande largeur.

— *Dimensions* : longueur du corps : 29 mm; aile antérieure : 21 mm.

**Mâle** : sa forme générale est plus massive, moins élancée que chez la femelle; en particulier, la tête et le thorax sont plus larges, les antennes moins allongées, les urites 1 et 2 plus courts, le postpétiole plus large, plus nettement différencié du pétiole. Ocelle postérieur séparé de l'œil par 0,2 fois son propre diamètre; scutellum fortement bombé, subarrondi, alutacé et couvert de forts points; angle postérieur du pronotum nettement bilobé; éperon tibial antérieur large et tronqué obliquement, portant des soies jusqu'à l'apex. Aux ailes antérieures, la première abscisse de la nervure parallèle est aussi longue que la seconde ( $r = 0,99$ ). Thyridies subrectangulaires, éloignées du bord du tergite par environ leur propre largeur; enfin, la nervure basale porte une très courte ramification juste avant d'atteindre le parastigma; cette curieuse disposition, bien que tout à fait symétrique, n'est sans doute qu'une aberration.

— *Dimensions* : longueur du corps : 29 mm; aile antérieure : 20 mm.

HOLOTYPE : 1 ♀, Zaïre : région du lac Kivu, Kadjudju, 1932 (*G. Babault*).

AUTRE SPÉCIMEN : 1 ♂, Angola : Cacolo (Province de Lunda), 1 300 m, 23.XII.1957 au 27.I.1958. (Collection H. K. Townes).

DISCUSSION : les différences constatées plus haut entre les deux sexes (et en particulier celles portant sur la longueur relative des deux abscisses de la nervure parallèle et la taille des ocelles) ne sont sans doute que le reflet d'une simple variation sexuelle ou géographique, ou le résultat des deux combinées; elles ne semblent pas suffisantes pour justifier la création de deux espèces ou même de deux sous-espèces distinctes. Le nombre de spécimens étant toutefois trop insuffisant pour confirmer avec une certitude absolue cette opinion, le statut d'allotype n'a pas été conféré au mâle provenant d'Angola.

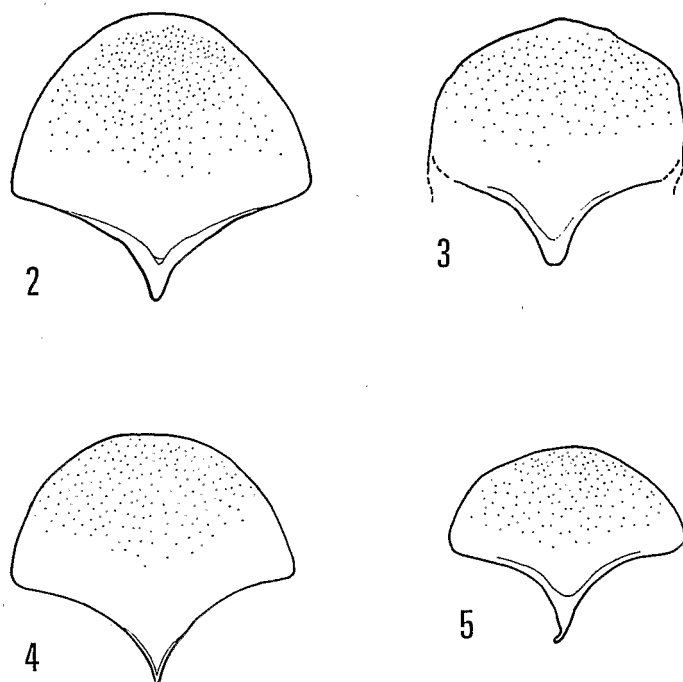


FIG. 2 à 5, sternite sous-génital. — 2, *D. pellucidus* MORLEY. — 3, *D. betsileo*, sp. n. — 4, *D. seyrigi*, sp. n. — 5, *D. pulchellus* MORLEY.

#### *Dicamptus bantu*, sp. n.

**Femelle** : coloration générale ocre rouge; les quatre premiers segments abdominaux et les pattes sont plus clairs, l'apex de l'abdomen est franchement noir; sternalium sombre.

— **Tête** : face, au minimum de sa largeur, mesurant 0,7 fois la hauteur de l'œil, fortement et densément ponctuée. Clypeus assez peu relevé, son bord apical droit ou légèrement concave en vue frontale mandibules; fortes, ponctuées même à la base, planes dans le sens de leur largeur. Tempes larges, rétrécies en arc de cercle en arrière de l'œil; elles mesurent 0,58 fois

la longueur de l'œil en vue dorsale; front très distinctement et irrégulièrement strié en long. Ocelles gros, les postérieurs éloignés de l'œil par le tiers de leur grand diamètre; stemmatium fortement ponctué.

— *Thorax* : l'angle postérieur du pronotum, qui couvre le stigmate prothoracique, est bilobé, mais le lobe inférieur est très réduit; mesonotum densément ponctué, les points plus ou moins coalescents dans les notaules; scutellum subtriangulaire, presque entièrement rebordé, densément ponctué, les points de la base élargis transversalement; quelques rides longitudinales à l'apex. Mésopleures entièrement et densément ponctuées, les points plus ou moins confluent par endroits; le callus infra-alaire est également fortement ponctué. Propodeum pourvu d'une carène réduite à un simple tubercule central, situé environ au sixième de la longueur du segment; la partie basale est marquée de gros points enfoncés, bien séparés; elle s'élargit notablement sur les côtés; le passage à la zone apicale est brutal, les points sont brusquement très élargis, anastomosés, créant une réticulation très régulière; les métapleures présentent le même type d'ornementation. A l'aile antérieure, le stigma émet la nervure radiale à une distance de sa base un peu inférieure à deux fois sa propre largeur; nervulus fortement antefurcal; postnervulus émettant la nervure parallèle un peu au-dessus de son milieu; première abscisse de la nervure parallèle un peu plus longue que la seconde ( $r = 1,04$ ); nervure discoïdale très légèrement sinuée; angle inféro-externe de la cellule discoïdale très obtus ( $105^\circ$ ).

— *Abdomen* : premier urite 1,2 fois plus long que le second; celui-ci porte des thyridies extrêmement réduites, presque linéaires.

— *Dimensions* : longueur du corps : 27 mm; aile antérieure : 17 mm.

**Mâle** : inconnu.

**HOLOTYPE** : 1 ♀, République Centrafricaine : La Maboké, 1967 (*P. Teocchi*).

**PARATYPE** : 1 ♀, même provenance, 1968.

**AUTRE SPÉCIMENS** : 2 ♀, Dahomey : Cercle de Djougou-Kouandé, 1908 (*Lieutenant Brot*); Zaïre : Elisabethville, mars 1947 (*Ch. Seydel*) (Coll. Townes).

**DISCUSSION** : cette espèce présente tout à fait l'aspect d'un *D. kriebbaumeri*, avec lequel on pourrait facilement la confondre au premier abord; la forme des mandibules permet à elle seule de distinguer sans difficulté ces deux espèces. L'exemplaire du Dahomey diffère du type simplement par la taille des ocelles, qui sont un peu plus gros; celui provenant d'Elisabethville est de coloration un peu plus claire, et la teinte des derniers segments abdominaux n'est que légèrement plus sombre que le reste de l'abdomen.

### *Dicamptus banqui*, sp. n.

Coloration générale d'un ocre pâle assez uniforme; stemmatium noir.

— *Tête* : face luisante, à ponctuation superficielle; sa largeur minimale représente les trois quarts de la hauteur de l'œil; clypeus fortement bombé, mal délimité vers le haut par rapport à la face, l'ensemble des deux formant



une surface continue; l'apex du clypeus retombe brusquement, presque à angle droit, vers le labre. Fossettes clypéales grandes, situées juste au-dessus du condyle mandibulaire, éloignées de l'œil par 0,26 fois la largeur de la face à leur niveau. Joues très longues, mesurant environ la largeur des mandibules à leur base; celles-ci sont fortes, à peu près planes dans le sens de leur largeur, alutacées superficiellement ponctuées et mates. La carène occipitale s'efface bien avant d'atteindre la carène orale. Front à peu près lisse; tempes étroites, mesurant le tiers de la largeur de l'œil en vue dorsale; ocelles moyens, les postérieurs séparés de l'œil par 0,28 fois leur grand diamètre. Antennes très longues, filiformes, de plus de 57 articles (brisées au-delà), le premier article du funicule 10 à 11 fois plus long que large au milieu.

— *Thorax* : mésonotum luisant, à ponctuation indistincte; scutellum subtriangulaire, ridé longitudinalement vers l'apex; mésopleures lisses en haut et brièvement en arrière, fortement ridées au-delà de la carène prépectale; le mésosternum porte deux courts sillons chagrinés, divergents vers l'arrière; métapleures lisses, sauf au niveau de l'insertion des pattes postérieures, où elles sont chagrinées. Propodeum allongé, en très forte déclivité par rapport au postscutellum; la carène transversale est en arc de cercle à convexité tournée vers l'avant, et remonte brièvement vers les stigmates sur les côtés; la zone basale est lisse latéralement (sauf le long de la carène pleurale), fortement chagrinée au centre, de même que la zone apicale, qui l'est plus densément. A l'aile antérieure, la nervure radiale est à peu près droite, épaissie au milieu; la nervure discoïdale est fortement sinuée, surtout dans la partie distale, et la nervure transversocubitale extrêmement réduite; angle externe de la cellule discoïdale aigu (75°); nervulus interstitiel; post-nervulus émettant la nervure parallèle au niveau de son quart supérieur; première abscisse de la nervure parallèle à peine plus courte que la seconde ( $r = 0,97$ ); à l'aile postérieure, la radiella est légèrement arquée, la concavité tournée vers la racine de l'aile.

— *Dimensions* : aile antérieure : 9,7 mm; antenne : plus de 23,5 mm.

TYPE : sexe inconnu, l'abdomen manquant au-delà du premier urite (il s'agit sans doute d'une femelle, si l'on en juge par le nombre réduit de dents aux ongles postérieurs), République Centrafricaine : Bangui.

### *Dicamptus kriechbaumeri* DALLA TORRE

*Ophion (Henicospilus) rufus* KRIECHBAUMER, 1894. *Berl. Ent. Zeitsch.*, 39 : 307.

*Ophion (Henicospilus) kriechbaumeri* DALLA TORRE, 1901. *Cat. Hym.*, 3 : 182.

*Henicospilus athi* MORLEY, 1912. *Rev. Ichn. Brit. Mus.*, 1 : 40. Syn. nov.

*Henicospilus rufoides* STRAND, 1915. *Ann. South Afr. Mus.*, 17 : 223.

*Amesospilus fortis* SEYRIG, 1935. *Mém. Mus. Hist. Nat. (N.S.)*, 4 : 62.

*Dicamptus athi* TOWNES & TOWNES, 1973. *Mem. Amer. Ent. Inst.*, 19 : 170.

*Dicamptus kriechbaumeri* TOWNES & TOWNES, 1973. *Mem. Amer. Ent. Inst.*, 19 : 171.

**Femelle** : coloration générale ocre rouge; le stemmatium et la partie inférieure des segments abdominaux 5, 6 et suivants sont très assombris; valves de la tarière noires.

— *Tête* : face très élargie, sa largeur minimale représentant 0,83 fois la hauteur de l'œil, à ponctuation profonde, les points du centre s'anastomosant en une réticulation diffuse. Clypeus 1,8 fois plus large que haut, très anguleux en vue de profil, aussi nettement ornementé que la face; labre étroit et allongé, alutacé et couvert de gros points. Mandibules très puissantes, relativement courtes, larges au milieu comme 0,66 fois leur largeur de base. Les joues sont un peu moins larges que la moitié des mandibules à leur base. Tempes très allongées, mesurant 0,77 fois la longueur des yeux en vue dorsale; ceux-ci sont petits, très écartés au sommet de la tête; ocelles peu développés, les postérieurs séparés des yeux par 0,35 fois leur grand diamètre; orbites supérieures ridées, stemmatium rugueux. Antennes de 68 articles, aussi longues que le corps.

— *Thorax* : mésonotum couvert de points nets et denses, la cuticule alutacée entre eux; notaules marqués par deux zones où les points se confondent en une granulation; ces deux zones se rejoignent en arrière sur le disque du mésonotum; sillon antescutellaire large, strié en long, élargi vers l'avant au milieu (la limite antérieure tendant à prendre la forme d'un accent circonflexe chez certains individus). Scutellum large, peu bombé, entièrement rebordé, sa cuticule pourvue de forts points en avant, de fines rides longitudinales en arrière. Sur les mésopleures, de forts points enfoncés, confluent sur la marge antérieure et dans la moitié inférieure; speculum ponctué, l'impression en forme d'entonnoir située à sa base entourée d'une fine striation. Le propodeum est large, pourvu près de sa base d'une carène sinuée, nette au milieu, disparaissant sur les côtés, puis reparaisant au niveau des stigmates sous forme d'une petite pointe mousse; la zone basale est fortement chagrinée et ponctuée, la zone distale est réticulée-rugueuse. Ailes hyalines, très légèrement enfumées vers l'apex, le stigma plus pâle; la radiale naît du stigma à une distance égale à 1,5 fois la largeur de celui-ci; elle est très peu sinuée, seulement épaissie dans ses deux premiers tiers; la nervure discoïdale est longue, distinctement sinuée, formant un coude sous la fenestra de la cellule discoïdo-cubitale; postnervulus émettant la nervure parallèle bien au-dessus de son milieu (les deux abscisses du postnervulus sont dans le rapport 2/3). Première abscisse de la nervure parallèle à peu près aussi longue que la seconde ( $r = 0,98$ ). Angle externe de la cellule discoïdale très obtus ( $110^\circ$ ). Nervulus droit, assez nettement préfurcal. A l'aile postérieure, la radiella est arquée vers la base, droite ensuite; le nervellus est brisé plus haut que le tiers de sa hauteur.

— *Abdomen* : le premier urite est 1,3 fois plus long que le second; le postpétiole (au-delà de la ligne des stigmates) est 1,55 fois plus long que large; il est bien individualisé, les stigmates sont légèrement proéminents, situés à peu près aux  $3/4$  de la longueur de l'urite.

— *Dimensions* : longueur du corps : 22,1 mm; aile antérieure : 14,7 mm; antenne : 22,1 mm.

Mâle : inconnu.

SPÉCIMENS EXAMINÉS : les collections du Muséum de Paris contiennent 7 femelles de cette espèce, toutes originaires d'Afrique continentale : Kenya : environs de Nairobi, monts N'Gombé, 1912 (de Poncins et de Lambertye) (Type de *Amesospilus fortis* SEYRIG) ; Nairobi, nov. 1911, 1 600 m, st. 10 (Alluaud et Jeannel); Zanzibar : 1919 (Sicard, coll. de Gaulle); Mozambique : vallée du Revoué, 1905 (G. Vasse); Zaïre : Kivou, Kadjudju, 1932 (G. Babault). Nous avons pu également examiner le type de *Henicospilus athi* MORLEY, du Kenya. Un dernier exemplaire nous a été communiqué par le Dr. H. TOWNES : République Sud-Africaine : Skukuza (Parc National (Kruger), 23 mars 1952 (Janse et Vari).

DISCUSSION : la description qui précède est basée sur le type de *Amesospilus fortis* SEYRIG. La synonymie *D. krieckbaumeri* = *D. athi* a été établie par comparaison des types de *D. athi* et *A. fortis*, lui-même synonyme de *D. krieckbaumeri* selon TOWNES; les deux types ne diffèrent que par de très subtils caractères de coloration (antennes rembrunies plus tôt, segments abdominaux 3 et 4 plus sombres chez *A. fortis*), par la largeur des mandibules, supérieure chez *D. athi*, par la taille des ocelles, qui sont très légèrement plus gros chez ce même exemplaire.

L'espèce ainsi définie est répandue sur l'ensemble de l'Afrique orientale et méridionale, la limite occidentale de sa répartition étant représentée actuellement par la frontière orientale du Zaïre; les individus que nous avons pu étudier présentent une assez grande uniformité d'aspect : en ce qui concerne la coloration, les variations s'observent dans l'étendue de la tache noire couvrant les derniers segments abdominaux; en ce qui concerne l'ornementation du propodeum, on observe tous les intermédiaires entre une carène complète, bien marquée (exemplaires de Zanzibar) et un simple rebord central (exemplaire du Mozambique); le clypeus est plus ou moins relevé au centre, les ocelles parfois de taille légèrement plus importante, les joues parfois plus développées que chez le type; enfin, certains exemplaires (Zanzibar, Afrique du Sud) possèdent une minuscule tache cornée centrale à proximité immédiate du sommet de la tache basale.

### *Dicamptus crassellus* MORLEY

*Allocamptus crassellus* MORLEY, 1917. *Ann. South Afr. Mus.*, 17 : 222.

*Amesospilus pulchellus* SEYRIG, 1935. *Mém. Mus. Hist. Nat. (N.S.)*, 4 : 56. Détermination erronée de *D. pulchellus* MORLEY.

*Dicamptus crassellus* TOWNES & TOWNES, 1973. *Mem. Amer. Ent. Inst.*, 19 : 170.

Femelle : coloration générale ocre, les orbites antérieures et postérieures jaunâtres, cette coloration interrompue au niveau du stemmadium, qui est noir. Antennes rembrunies dès les premiers articles du flagelle; nervures brunes, sauf le parastigma et le stigma en partie, qui sont testacés. Abdomen à peine assombri à l'apex.

— *Tête* : la face mesure, dans sa partie la plus étroite, 0,73 fois la hauteur de l'œil; elle est brillante, aplanie et même légèrement concave au centre, où elle est densément mais assez finement ponctuée; la ponc-

tuation s'éclaircit sur les côtés, elle est pratiquement nulle au niveau des orbites. Clypeus deux fois plus large que haut, fortement proéminent, l'apex légèrement concave en vue frontale, la cuticule alutacée avec de forts points enfoncés; la distance qui sépare la fossette clypéale de l'œil mesure le quart de la largeur de la face. Labre mat, alutacé-punctué. Mandibules puissantes, assez allongées, larges au milieu comme 0,6 fois leur largeur de base; joues étroites, mesurant 0,27 fois la largeur des mandibules à leur base; tempes bien développées, arrondies vers l'arrière, longues comme 0,65 fois les yeux en vue dorsale; ocelles petits, les postérieurs séparés des yeux par le dixième de leur diamètre, séparés entre eux par les  $\frac{2}{5}$  de ce même diamètre. Antennes relativement courtes et épaisses, de 62 articles.

— *Thorax* : mésonotum brillant, avec une faible ponctuation superficielle, notaules brièvement indiqués en avant; sillon antescutellaire large, peu profond, crénelé; scutellum triangulaire, presque lisse, entièrement rebordé. Mésopleures entièrement ponctuées, avec en plus une striation longitudinale sous le callus infra-alaire et dans le tiers inférieur; speculum luisant, peu étendu. Propodeum sans carène transversale, exception faite d'un petit rebord tout à fait au centre; on peut cependant nettement distinguer deux zones, grâce à l'ornementation de leur cuticule; la zone basale ne porte qu'une ponctuation très superficielle, la zone distale est chagrinée, les chagrinations s'organisant plus ou moins en un fin réseau. Ailes hyalines; la première abscisse de la nervure radiale est sinuée et épaissie dans sa première moitié; elle naît du stigma à une distance égale à deux fois la largeur de celui-ci; nervure discoïdale longue, sinuée, coudée sous le miroir; postnervulus émettant la nervure parallèle au niveau de son quart supérieur. La première abscisse de la nervure parallèle est un peu plus longue que la seconde ( $r = 1,03$ ). Angle externe de la cellule discoïdale aigu ( $78^\circ$ ). Nervulus très légèrement antefurcal. A l'aile postérieure, la radiella est tout à fait droite; le nervulus est brisé au niveau de son tiers inférieur.

— *Abdomen* : premier urite à peine 1,1 fois plus long que le second; postpétiole peu différencié, les stigmates situés assez loin en avant, aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur de l'urite. Thyridies minces et allongées, éloignées de la base du tergite par seulement un peu plus de leur propre largeur.

— *Dimensions* : longueur du corps : 20,6 mm; aile antérieure : 12,1 mm; antenne : 19,1 mm.

**Mâle** : le type de MORLEY possède des tempes extrêmement développées (elles mesurent 0,8 fois la longueur de l'œil en vue dorsale); la radiale naît un peu plus près de la base du stigma, elle est un peu plus fortement sinuée; la nervure transverso-cubitale est un peu plus longue; les ocelles sont plus petits, davantage éloignés des yeux; le clypeus est plus nettement concave, et retombe de façon plus abrupte vers le labre; antennes de 65 articles, un peu plus longues que le corps.

— *Dimensions* : longueur du corps : 18,7 mm; aile antérieure : 11 mm; antenne 19,4 mm.

SPÉCIMENS EXAMINÉS : le type (mâle) de *A. crassellus* MORLEY, République Sud Africaine : M'fongosi, Zululand, 1916 (W. E. Jones) (South African Museum, Le Cap); 1 ♀, République Sud Africaine : confluent des rivières Crocodile et Marico, Transvaal (Coll. Townes); deux exemplaires de sexe indéterminé, Kenya : Taveta, 750 m, st. 65, 1912 (Allevard et Jeannel).

DISCUSSION : cette espèce rappelle *D. pulchellus* par la forme de la tache cornée alaire; elle s'en distingue immédiatement par un ensemble de caractères structuraux, au premier rang desquels la taille, la forme et l'ornementation de la face et du clypeus, la largeur des tempes, la forme de la nervure discoïdale. La comparaison des aires de répartition actuellement connues de *D. kriechbaumeri* et *D. crassellus* montre que ces deux espèces relativement voisines sont largement sympatriques.

### *Dicamptus pellucidus* KRIECHBAUMER

*Ophion (Henicospilus) pellucidus* KRIECHBAUMER, 1894. *Berl. Ent. Zeitsch.*, 39 : 54.  
*Henicospilus pellucidus* SCHULZ, 1906. *Spolia Hymenopt.*, p. 278.  
*Dicamptus pellucidus* TOWNES & TOWNES, 1973. *Mem. Amer. Ent. Inst.* 19 : 171.

**Femelle** : coloration générale ocre roux assez foncé; la tête est ocre, à l'exception des orbites antérieures à partir du niveau du clypeus, et des orbites postérieures, qui sont jaune pâle; stemmatium brun-noir; thorax ocre roux foncé; segments 1 à 4 de l'abdomen ocre, les suivants très nettement rembrunis, un peu plus sombres que le thorax; valves de la tarière ocre, un peu rembrunies à l'apex; les antennes sont de la même couleur que la tête, à peine assombries vers l'extrémité.

— **Tête** : la face est haute et assez étroite (0,6 fois la hauteur de l'œil), pourvue de deux impressions sublatérales bien marquées qui délimitent en son centre un bombement subrectangulaire; sa cuticule est très finement alutacée, moyennement brillante, à ponctuation imperceptible. Clypeus très bombé, subconique, son bord inférieur rejoignant le labre de façon abrupte; l'apex est droit; la distance séparant la fossette clypéale de l'œil vaut le quart de la largeur de la face; labre petit, très bombé, lisse et luisant. Les mandibules sont puissantes, bombées, pratiquement pas rétrécies vers l'apex : leur largeur au milieu mesure 0,73 fois la largeur de base; elles portent une frange de longs poils dorés. Joues relativement longues (0,5 fois la largeur de base des mandibules), de même que les tempes (0,57 fois la longueur de l'œil en vue dorsale). Ocelles grands, proéminents, les postérieurs éloignés des yeux par 0,13 fois leur grand diamètre, séparés entre eux par 0,4 fois ce diamètre. Les antennes sont filiformes, à peine plus longues que le corps le nombre d'articles variant selon les individus entre 54 et 60 (57 en moyenne); le premier article du funicule est 8 fois plus long que large au milieu, les derniers articles 1,8 fois seulement.

— **Thorax** : le mesonotum est mat, finement alutacé, pourvu d'une fine ponctuation superficielle; notaules non apparents; sillon antescutellaire large et lisse, scutellum allongé, pas beaucoup plus étroit à l'apex qu'à

la base, entièrement rebordé, à cuticule chagrinée transversalement, sauf en arrière, où quelques stries s'orientent longitudinalement. Mésopleures à ponctuation effacée, mais avec de fortes rides longitudinales; speculum chagriné. Propodeum pourvu vers sa base d'une carène transversale bien marquée, presque droite, qui disparaît sur les côtés avant d'atteindre la carène pleurale; la zone basale est finement et irrégulièrement chagrinée, la zone distale est ruguleuse; la carène pleurale est présente sur presque toute sa longueur. Ailes hyalines, aux nervures brunes, le parastigma et la moitié basale du stigma plus clairs; la nervure radiale naît assez loin de la base du stigma (à une distance égale à trois fois sa largeur en cet endroit); sa première abscisse est sinuée et fortement épaissie dans ses deux premiers tiers; la nervure discoïdale est peu sinuée, le postnervulus émet la nervure parallèle au niveau de son 1/5 supérieur. Première abscisse de la nervure parallèle à peine plus courte que la seconde ( $r = 0,96$ ); angle inféro-externe de la cellule discoïdale presque droit ( $95^\circ$ ); nervulus interstitiel ou légèrement postfurcal. A l'aile postérieure, la radiella est droite.

— *Abdomen* : long comme 2,3 fois le reste du corps; postpétiole peu différencié du pétiole, stigmates non proéminents; second segment abdominal à peu près aussi long que le premier.

— *Dimensions* : longueur du corps : 18,2 mm (de 18,0 à 19,3 mm selon les individus, soit en moyenne 18,4 mm); aile antérieure : 12,2 mm (de 12,1 à 13,1 mm selon les individus, soit 12,5 mm en moyenne).

**Mâle** : il est tout à fait semblable à la femelle, sauf en ce qui concerne le clypeus, qui est légèrement plus proéminent; les antennes comportent en moyenne 57 (de 56 à 59) articles, comme chez la femelle; le corps mesure de 17,5 à 18,2 mm (17,8 mm en moyenne), soit un peu moins que chez la femelle; l'aile antérieure mesure de 11,5 à 12,3 mm (11,9 mm en moyenne).

**SPÉCIMENS EXAMINÉS** : le type (mâle) de Kriechbaumer, provenant du Cameroun (Transvaal-Museum, Pretoria); 5 ♀, Sierra Leone : Freetown, janvier, avril, mai 1970 (*D. F. Owen*) (Coll. Townes); 1 ♀ et 2 ♂, Zaïre : région du lac Kivou, Kadjudju, 1932 (*G. Babault*); 2 ♀, Ouganda : forêt de Zika, Mengo, 18 octobre 1963 (*G. A. Lancaster*); Kampala, 1<sup>er</sup> au 22 mars 1964 (*D. F. Owen*) (Coll. Townes); 1 ♀, Tanganyika : Morogoro, janvier 1963 (*G. Heinrich*) (Coll. Townes); 1 ♂, Comores : Mayotte, Coconi, 90 m, 18 janvier 1974 (*L. Matile*); 29 ♀ et 5 ♂, Madagascar : Anivorano, décembre 1929, janvier 1932 (*A. Seyrig*); Behara, janvier 1938 (*A. Seyrig*); Bekily, mai 1933 (*A. Seyrig*); Fort Dauphin, mai 1937 (*A. Seyrig*); Ivondro, mai 1940 (*A. Seyrig*); Maroantsetra, novembre 1934 (*Vadon*); Ranomafana, octobre 1938, janvier 1940 (*A. Seyrig*); Rogez, octobre, décembre 1931, avril 1934 (*A. Seyrig*), novembre 1946 (*C. Lambertson*) (Coll. Townes).

**DISCUSSION** : l'espèce est largement répandue dans la région éthiopienne, de la Sierra Leone et du Cameroun à l'Ouest jusqu'à Madagascar à l'Est; sa répartition à Madagascar, où les données sont plus nombreuses, montre qu'on la rencontre de préférence dans des zones à climat tropical humide (plaines côtières de l'île), mais aussi qu'elle ne dédaigne pas les régions à climat subdésertique du Sud de l'île, où l'hiver est parfaitement

sec (Behara, Bekily); il faut donc supposer que les données actuelles concernant le continent africain ne fournissent qu'un reflet très imparfait de l'aire réelle de dispersion de *D. pellucidus*. Les exemplaires malgaches ne diffèrent pas significativement des spécimens provenant d'Afrique continentale; les principales variations concernent la forme de la tache alaire (le fouet peut être ou non relié à la tache basale, et l'ensemble est plus ou moins sclérotinisé selon les individus), la coloration de l'abdomen (le rembrunissement peut concerner tous les urites au-delà du 4<sup>e</sup>, ou seulement au-delà de la première moitié du 5<sup>e</sup>; il peut aussi être très superficiel) et celle du calus infra-alaire, qui est lavé de jaune chez certains spécimens malgaches; enfin, la hauteur de la cellule discoïdo-cubitale au niveau de la fenestra et la longueur de la transverso-cubitale semblent être des grandeurs assez largement variables.

*Dicamptus xhosa*, sp. n.

**Femelle** : coloration ocre jaune largement marquée de brun-noir, rappelant, au moins pour ce qui concerne la tête et le thorax, *Enicospilus pescator* (SEYRIG), du Kenya; sont assombris : le milieu de la face, le clypeus, une étroite ligne au milieu du front, le stemmatium, trois bandes allongées sur le mésonotum, une tache sur le prosternum, les mésopleures presque en entier (sauf le callus infra-alaire), le mésosternum, la face dorsale du propodeum, l'abdomen au-delà de la base du troisième urite; les coxas sont toutes plus ou moins marquées de brun, les postérieures largement.

— **Tête** : face luisante, à ponctuation très discrète; sa largeur minimale mesure seulement 0,55 fois la hauteur de l'œil; clypeus fortement bombé, pratiquement lisse, son apex droit, 1,7 fois plus large que long; fossettes clypéales éloignées de l'œil par 0,23 fois la largeur de la face à ce niveau. Mandibules lisses et luisantes, la dent supérieure assez nettement plus longue que la dent inférieure; joues relativement étroites, mesurant 0,3 fois la largeur de base de la mandibule. Tempes longues comme 0,4 fois les yeux en vue dorsale. Ocelles grands, les postérieurs séparés des yeux par 0,13 fois leur diamètre; antenne de 55 articles.

— **Thorax** : mésonotum luisant, avec une fine ponctuation éparse; mésopleures fortement et densément striées en long; métapleures finement réticulées. Le propodeum porte une carène nette, à peu près droite, mais qui n'atteint pas la carène pleurale; la zone basale est légèrement charginée, luisante, la zone apicale est densément réticulée. A l'aile antérieure, le nervulus est fortement antefurcal, le postnervulus émet la nervure parallèle au niveau de son quart supérieur; la nervure discoïdale est d'abord droite, puis fortement arquée au niveau de la bulla; première abscisse de la nervure parallèle bien plus courte que la seconde ( $r = 0,66$ ); angle inféro-externe de la cellule discoïdale aigu ( $73^{\circ}$ ).

— **Abdomen** : le premier urite est à peine plus court que le second; thyridies très superficielles, très allongées, vermiformes, 8 fois plus longues que larges.

— **Dimensions** : longueur du corps : 16,3 mm; aile antérieure : 11,2 mm.

**Mâle** : inconnu.

**TYPE** : 1 ♀, Afrique du Sud : Port Saint John (Transkei), décembre 1970 (H. & M. Townes) (Coll. Townes).

*Dicamptus betsileo*, sp. n.

**Femelle** : coloration générale ocre; tête ocre jaune, sauf les orbites antérieures (très largement) et postérieures (beaucoup plus étroitement), colorées en jaune; stemmatium noir; front entièrement ocre, antennes rembrunies dès les premiers articles du funicule.

— *Tête* : la face est relativement étroite, mesurant 0,57 fois la hauteur de l'œil, lisse, fortement luisante; elle porte deux impressions partant des fossettes clypéales et se rejoignant presque entre les antennes; le clypeus est également lisse et luisant, fortement bombé, subconique; son apex est droit. Le labre est moyen, assez allongé, peu bombé, luisant. Les mandibules sont fortes, peu rétrécies vers l'apex, leur largeur au milieu valant 0,60 fois celle mesurée au niveau des condyles; les joues sont étroites (0,4 fois la largeur de base des mandibules); les tempes sont relativement courtes, assez brusquement rétrécies en arrière des yeux, elles mesurent à peine la moitié de la longueur des yeux en vue dorsale; les ocelles postérieurs sont très rapprochés des yeux. Antennes de 56 articles, filiformes, à peine plus longues que le corps (1,06 fois la longueur du corps). Le nombre d'articles varie chez la femelle de 53 à 56 (moyenne : 55 article).

— *Thorax* : le mésonotum ne présente qu'une chagrination très superficielle; le sillon antescutellaire est large, peu profond, lisse; scutellum allongé, subtriangulaire, entièrement rebordé, à cuticule nettement alutacée en avant, avec quelques rides longitudinales à l'apex. Mésopleures luisantes, pourvues de points bien séparés et également d'une aciculation longitudinale, surtout dans la partie antéro-supérieure, presque lisse sur la marge postérieure; speculum ponctué, surmontant une dépression circulaire prolongée vers l'arrière jusqu'à la suture mésopleurale. Le propodeum est pourvu d'une carène transversale bien nette, à peu près droite; elle ne rejoint pas tout à fait la carène pleurale, qui est entière; la zone basale du propodeum est assez luisante, très faiblement chagrinée au milieu, beaucoup plus nettement sur les côtés, la zone distale est ruguleuse. Ailes hyalines, aux nervures brunes, le stigma ocre; la radiale naît très près de la base du stigma, à une distance égale à 1,3 fois sa largeur en cet endroit; elle est fortement sinuée, mais assez peu épaissie dans ses deux premiers tiers. La nervure discoïdale est très courte, simplement arquée; le postnervulus émet la nervure parallèle très haut, au-dessus de son 1/5 supérieur; sa première abscisse est beaucoup plus courte que la seconde ( $r = 0,64$ ); la cellule discoïdale est très courte également, son angle inféro-externe est très nettement aigu ( $78^\circ$ ). Le nervulus est interstitiel ou légèrement postfurcal.



— *Abdomen* : long comme 2,5 fois le reste du corps; le postpétiole est long et peu différencié; les stigmates sont situés aux  $\frac{2}{3}$  de la longueur du segment; le second urite est très légèrement plus long que le premier. Valves de la tarière ocre, avec le bord inférieur et l'extrême apex noirs.

— *Dimensions* : longueur du corps : 14,9 mm (longueurs extrêmes : 13,6 et 15,6 mm, soit en moyenne 14,8 mm); aile antérieure : 10,6 mm (longueurs extrêmes : 10,0 et 10,6 mm soit 10,3 mm en moyenne).

**Mâle** : semblable à la femelle, sauf en ce qui concerne la coloration du clypeus, qui est marqué de jaune; les antennes sont composées de 57 à 60 articles. Le corps mesure chez le type 16,3 mm (de 16,1 à 16,6 mm selon les individus) l'aile antérieure 10,5 mm (valeurs extrêmes : 10,1 et 10,8 mm).

**HOLOTYPE** : 1 ♀, Madagascar : Antsirabé, novembre 1936 (*A. Seyrig*).

**ALLOTYPE** : 1 ♂, Madagascar : Antsirabé, novembre 1936 (*A. Seyrig*).

**PARATYPES** : 7 ♀, 3 ♂, Madagascar : Antsirabé, février 1933, novembre 1936 (*A. Seyrig*).

**DISCUSSION** : *Dicamptus betsileo* semble présenter avec *D. pellucidus* quelque affinité; toutefois, on l'en distingue immédiatement grâce à la coloration de l'extrémité abdominale et à la longueur relative des antennes, ainsi que par la position de la radiale à sa naissance du stigma. Mais *D. betsileo* présente beaucoup plus d'affinités encore avec les deux espèces malgaches suivantes, *D. seyrigi* et *D. pulchellus*, non seulement par la taille, par l'aspect général et la coloration, mais aussi par les caractéristiques principales de leur ornementation cuticulaire; on distinguera cependant *D. betsileo* avec certitude par la brièveté du stigma avant la naissance de la nervure radiale.

### *Dicamptus seyrigi*, sp. n.

**Femelle** : la coloration générale est ocre jaune; les orbites antérieures à partir du niveau du clypeus, la face à l'exception de son centre et les orbites postérieures sont jaune pâle ou blanchâtres; le front est en partie ocre; le stematium est noir. Antennes entièrement ocre, à peine renbrunies vers l'extrémité. Valves de la tarière ocre rouge.

— *Tête* : la face est large (0,57 fois la hauteur de l'œil), peu bombée, sa cuticule est luisante, avec seulement une fine ponctuation superficielle. Le clypeus est petit, subconique, son apex est droit; la cuticule est plus lisse et plus brillante que la face. Labre petit, bombé, relativement large mais très court, sa cuticule lisse et luisante; les mandibules sont courtes, assez nettement rétrécies vers l'extrémité : la largeur près du milieu ne vaut que 0,57 fois la largeur au niveau des condyles; les joues sont tout à fait étroites (0,3 fois la largeur de base des mandibules), de même que les tempes, qui ne mesurent en vue dorsale que 0,32 fois la longueur de l'œil et sont rapidement rétrécies vers l'arrière. Les yeux sont grands, les ocelles

sont gros, pratiquement contigus aux yeux et séparés entre eux par seulement 1/10 de leur diamètre. Les antennes sont filiformes, bien plus longues que le corps (1,44 fois la longueur du corps), composées de 64 articles chez le type, le nombre d'articles variant selon les individus entre 60 et 65 (62 en moyenne); le premier article du funicule est 7 fois plus long que large en son milieu, l'avant-dernier article 2,8 fois plus long que large.

— *Thorax* : le mésonotum est à peu près lisse, pourvu seulement d'une très fine ponctuation superficielle; la cuticule présente un aspect satiné caractéristique, les notaules ne sont pas perceptibles. Les mésopleures sont finement et entièrement aciculées dans le sens longitudinal (sauf sous le callus infra-alaire, où elles sont finement chagrinées transversalement); spéculum comme le reste de la mésopleure. Sillon antescutellaire lisse, large mais peu profond; scutellum allongé, subtriangulaire, entièrement rebordé, à cuticule semblable à celle du mésonotum, devenant chagrinée en arrière, avec quelques rides longitudinales. Propodeum étroit et allongé, séparé du mésonotum, non par un sillon, mais par une large zone située dans son plan, finement et régulièrement striée; il est pourvu d'une fine carène transversale bisinuée, délimitant en avant une zone basale presque lisse mais mate, très finement chagrinée, et en arrière une zone distale finement ruguleuse; la carène pleurale est pratiquement absente. Ailes hyalines aux nervures ocre, le stigma assez pâle; la radicale naît assez loin de la base du sigma (à une distance égale à environ deux fois sa largeur en cet endroit); la première abscisse de la nervure radiale s'écarte rapidement du stigma, elle est peu épaissie et sinuée dans ses deux premiers tiers; la nervure discoïdale est courte, simplement arquée; le postnervulus émet la nervure parallèle un peu au-dessus de son quart supérieur; l'angle inféro-externe de la cellule discoïdale est très aigu ( $68^\circ$ ); première abscisse de la nervure parallèle plus courte que la seconde ( $r = 0,64$ ); nervulus interstitiel.

— *Abdomen* : long comme 2,6 fois le reste du corps; le postpétiole est peu différencié du pétiole, les stigmates sont situés un peu avant les 2/3 de la longueur de l'urite; thyridies linéaires, nettement enfoncées.

— *Dimensions* : longueur du corps : de 12 à 15,3 mm selon les individus (13,8 mm en moyenne); aile antérieure : de 9,5 à 11,6 mm (10,5 mm en moyenne).

**Mâle** : semblable à la femelle; les antennes comportent de 61 à 66 articles, à peu près comme chez la femelle. Le corps mesure de 12,8 à 16,5 mm (15 mm en moyenne), l'aile antérieure de 9,3 à 11,3 mm (soit en moyenne 10,7 mm).

**DISCUSSION** : la série d'individus étudiés présente une grande uniformité de structure; toutefois, chez quelques exemplaires, le clypeus est en partie lavé de blanc, de même que les joues; l'extrémité abdominale est parfois légèrement assombrie.

*Dicamptus seyrigi* se range au voisinage de *D. betsileo* et *D. pulchellus*, avec lesquels il possède beaucoup de caractères communs. Il se distingue cependant par ses très longues antennes, par la forme du propodeum, par

l'angle très aigu de la cellule discoïdale, ainsi que par la brièveté de la nervure transverso-cubitale. La position et la forme de la première abscisse de la nervure radiale sont également de bons critères de différenciation : cette nervure naît près du milieu du stigma et est brusquement coudée un peu après son premier quart chez *D. pulchellus*; elle naît très près de sa base et est simplement sinuée chez *D. betsileo*.

HOLOTYPE : 1 ♀, Madagascar : Rogez, forêt côte Est, novembre 1932 (*A. Seyrig*).

ALLOTYPE : 1 ♂, Madagascar : Rogez, forêt côte Est, septembre 1930 (*A. Seyrig*).

PARATYPES : 5 ♀, 3 ♂, Madagascar : Rogez, forêt côte Est, janvier 1932, février 1931, 1939, décembre 1930, 1931 (*A. Seyrig*).

AUTRES SPÉCIMENS : 9 ♀, 4 ♂, Madagascar : Ankaratra, 1 800 m, janvier et février 1932, 1938, 1939, mars 1940; Kalambatitra, janvier 1933; Andreba, novembre 1933; Ivondro, décembre 1938; Périnet, février 1939 (*A. Seyrig*).

### *Dicamptus pulchellus* MORLEY

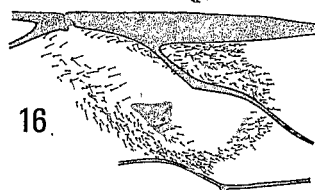
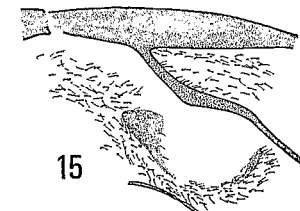
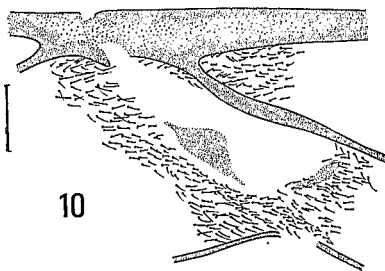
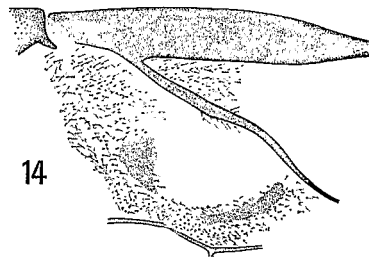
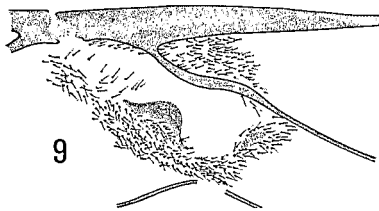
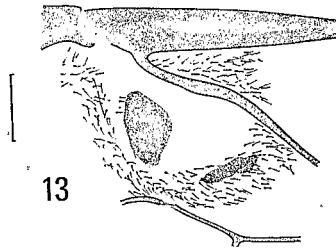
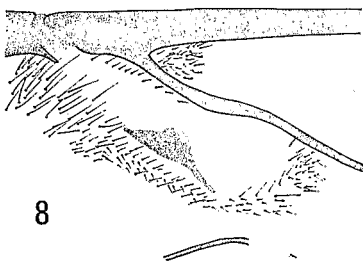
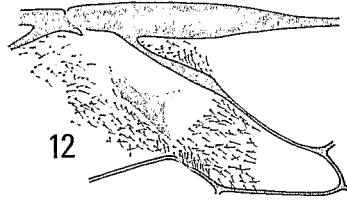
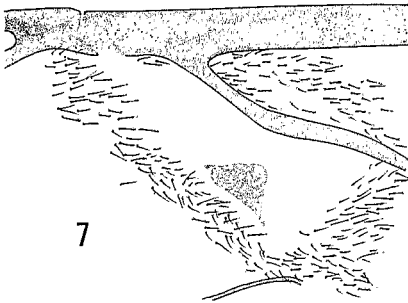
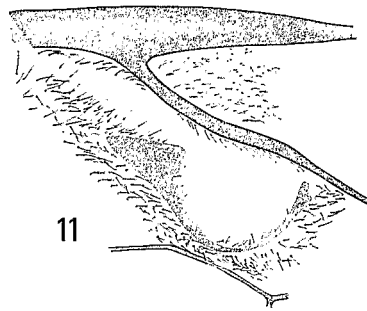
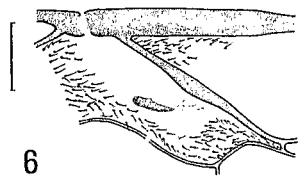
*Allocamptus pulchellus* MORLEY, 1912. *Rev. Ichn. Brit. Mus.*, 1 : 27.

*Dicamptus pulchellus* TOWNES & TOWNES, 1973. *Mem. Amer. Ent. Inst.*, 19 : 171.

Femelle : coloration générale ocre jaune; les orbites antérieures jusqu'au niveau du clypeus, les orbites postérieures et le front sont d'un blanc jaunâtre, le stemmadium est noir; les orbites supérieures au niveau des ocelles postérieurs sont ocre. Antennes brunes au-delà du premier tiers; premier segment abdominal légèrement plus pâle que le reste du corps; valves de la tarière ocre, l'apex noir.

— *Tête* : la face est lisse et luisante, particulièrement au centre, où elle est bombée, avec quelques points superficiels sous les antennes; sa largeur minimale vaut la moitié de la hauteur de l'œil; le clypeus est subconique, 1,7 fois plus large que haut; son apex est pratiquement droit, sa cuticule est lisse; labre petit, fortement bombé. Les mandibules sont larges, lisses, très bombées, peu rétrécies vers l'apex; leur largeur près du milieu vaut 0,64 fois la largeur au niveau des condyles. Les joues sont très courtes, larges comme 0,3 fois les mandibules à leur base; les tempes mesurent 0,44 fois la longueur de l'œil en vue dorsale. Les ocelles postérieurs ne sont séparés des yeux que par environ 1/10 de leur grand diamètre, ils sont séparés entre eux et de l'ocelle médian par environ les 2/3 de ce même diamètre. Les antennes sont plus longues que le corps (1,29 fois la longueur du corps), filiformes, composées de 54 à 56 articles.

— *Thorax* : le mésonotum est brillant, pratiquement lisse, pourvu seulement d'une ponctuation très superficielle; mésopleures densément ponctuées-striées, avec une petite zone uniquement ponctuée en arrière, au niveau de la saillie notale postérieure; spéculum très réduit, en partie ponctué. Sillon antescutellaire large et lisse; scutellum subtriangulaire,



à peu près plan, entièrement rebordé; sa cuticule est brillante, avec cependant une assez forte ponctuation. Le propodeum est divisé transversalement par une carène qui n'est pratiquement pas sinuée et atteint la carène pleurale; la zone basale ainsi définie est luisante, mais finement chagrinée, surtout sur les côtés; la zone apicale est assez finement ruguleuse. Ailes hyalines, aux nervures ocre, le parastigma et le centre du stigma plus clairs; la radiale naît très loin de la base du stigma, à une distance égale à 2,5 fois sa largeur en cet endroit et à 0,37 sa longueur; sa première abscisse s'écarte rapidement du stigma, puis est brusquement coudée après son premier quart, où elle est plus épaisse qu'à son origine; la nervure discoïdale est relativement courte, non sinuée; l'angle externe de la cellule discoïdale est aigu ( $80^\circ$ ); le postnervulus émet la nervure parallèle très haut, au niveau de son 1/7 supérieur environ; la première abscisse de la nervure parallèle est plus courte que la seconde ( $r = 0,79$ ). Nervulus interstitiel ou légèrement postfurcal.

— *Abdomen* : long comme 2,2 fois le reste du corps; le postpétiole est très long, assez bien différencié; les stigmates sont situés un peu au-delà des 2/3 de la longueur du segment; le premier urite est à peu près aussi long que le second.

— *Dimensions* : longueur du corps : de 12 à 13,1 mm selon les spécimens, soit en moyenne 12,6 mm. Aile antérieure : de 8,3 à 9,1 mm, soit en moyenne 8,6 mm.

**Mâle** : semblable à la femelle; le nombre d'articles des antennes est légèrement supérieur (55 à 58 articles); les dimensions sont un peu inférieures : la longueur du corps varie entre 12,1 et 12,5 mm, celle de l'aile entre 8 et 8,3 mm. Chez le type, les derniers segments abdominaux (6, 7 et suivants) sont rembrunis.

**SPÉCIMENS EXAMINÉS** : Le type (Mâle) de *A. pulchellus* MORLEY, Kenya (C. S. Betton); 3 ♀, Sierra Leone : Freetown, mai 1970; Kambui Hill, avril 1968 (D. F. Owen) (Coll. Townes); 1 ♀, Zaïre : Elisabethville, 28 décembre 1956 (Ch. Seydel) (Coll. Townes); 1 ♀, Tanganyika : Morogoro, 500 m, janvier-février 1961 (G. Heinrich) (Coll. Townes); 10 ♀ et 4 ♂, Madagascar : Anivorano, janvier 1932, décembre 1929 (*A. Seyrig*); Ivondro, juillet 1940, décembre 1938 (*A. Seyrig*); Rogez, mars 1947, juillet-août 1946 (C. Lambertson) (Coll. Townes); décembre 1931 (*A. Seyrig*); Périnet, janvier 1934 (Olsoufieff); Sainte Marie de Madagascar; Sambirano (*A. Seyrig*); Iakara, avril 1933 (*A. Seyrig*).

**DISCUSSION** : cette espèce possède une aire de répartition tout à fait semblable à celle de *D. pellucidus*, encore que les données manquent entre la Sierra Leone et le Sud du Zaïre. Les deux espèces semblent d'ailleurs assez étroitement apparentées; en dehors de la taille et de la longueur

---

FIG. 6 à 16, Détail de l'aile antérieure. — 6, *D. banqui*, sp. n. — 7, *D. kelnerae*, sp. n. — 8, *D. bantu*, sp. n. — 9, *D. crassellus* MORLEY. — 10, *D. kriechbaumeri* DALLA TORRE. — 11, *D. pellucidus* KRIECHBAUMER. — 12, *D. xhosa*, sp. n. — 13, *D. betsileo*, sp. n. — 14, *D. seyrigi*, sp. n. — 15, *D. pulchellus* MORLEY. — 16, *D. townesi*, sp. n.

relative des antennes, les caractères distinctifs portent sur la nervation alaire : angle inféro-externe de la cellule discoïdale aigu, profil de la nervure radiale plus anguleux chez *D. pulchellus*. Notons enfin que, chez les exemplaires malgaches, la fenestra est en général plus longue, le postnervulus brisé plus haut que chez les spécimens du continent.

*Dicamptus townesi*, sp. n.

**Femelle** : coloration générale ocre jaune; les segments abdominaux au-delà du cinquième sont plus sombres, de même que l'apex du clypeus; les orbites, le clypeus, le front (sauf une ligne médiane) et le callus infra-alaire sont jaune.

— *Tête* : face bombée au centre dans le sens transversal, à ponctuation nette, bien définie partout; orbites lisses. Clypeus 1,7 fois plus large que haut, superficiellement ponctué; mandibules lisses et bombées, nettement rétrécies vers l'apex, leur largeur à ce niveau valant la moitié de la largeur de base. Antennes de 52 articles, au scape large et court.

— *Thorax* : notaules distincts en avant, brefs; mésopleures luisantes en haut et en arrière, assez fortement comprimées immédiatement sous le callus infra-alaire, puis bombées; scutellum subrectangulaire, à peine élargi en avant, fortement rebordé, lisse aux trois quarts, ridé longitudinalement en arrière. Carène propodéale en forme d'accent circonflexe; la zone basale est finement réticulée-rugueuse. A l'aile antérieure, la nervure radiale naît du stigma à une distance de sa base égale à environ 3 fois sa largeur; la première abscisse de la nervure radiale est d'abord tout à fait droite, puis brusquement coudée et épaissie, en formant un angle aigu; nervulus subinterstitiel; postnervulus brisé très haut, au niveau de son 1/5 supérieur; angle inféro-externe de la cellule discoïdale très aigu (80°); base de la cellule radiale avec un épaississement chitinisé en arc de cercle, prolongeant la tache évanescence qui borde la fenestra.

— *Abdomen* : premier urite un peu plus court que le second ( $r = 0,88$ ); thyridies allongées, superficielles.

— *Dimensions* : longueur du corps : 1,6 mm; aile antérieure : 10,4 mm.

**Mâle** : identique à la femelle.

**HOLOTYPE** : 1 ♀, Ouganda : Entebbe, Mengo, 13 avril 1964 (*G. A. Lancaster*).

**ALLOTYPE** : 1 ♂, même provenance, 4 mai 1964 (*G. A. Lancaster*).

**PARATYPES** : 3 ♀ et 2 ♂, même provenance, avril, mai 1964 (*G. A. Lancaster*).

**AUTRES SPÉCIMENS** : 5 ♀, Tanganyika : mont Meru, 1 500 m, juin-juillet 1962 (*G. Heinrich*). Tous ces Insectes dans la Collection Townes.

DISCUSSION : cette espèce est très étroitement apparentée à *D. pulchellus*; elle s'en distingue essentiellement par les caractères de la nervure alaire mis en évidence dans la description; ces caractères sont à la fois très particuliers et très stables chez les douze spécimens du Tanganyika et de l'Ouganda que nous avons pu étudier. Les exemplaires de l'Ouganda se distinguent en outre par une coloration plus sombre, et par une extension moins importante des dessins de couleur jaune.

#### SUMMARY

A. DELOBEL : Ethiopian species of *Dicamptus* [*Hym. Ichneumonidae, Ophioninae, Enicospilini*].

The present paper is a revision of the Ethiopian species (Africa South of Sahara and Madagascar) of *Dicamptus* SZEPLIGETI, a genus which belongs to the tribe *Enicospilini* (*Ichneumonidae, Ophioninae*) and is spread over the warm regions of the Old World. Two new species belonging to the Madagascar fauna are described : *D. betsileo* and *D. seyrigi*, together with five new species belonging to the continental fauna : *D. banqui*, *D. kelnerae*, *D. bantu*, *D. ahosa* and *D. townesi*.

(O.R.S.T.O.M., 70-74, route d'Aulnay,  
F 93140 Bondy.)